LA LETTRE DE L'UDES

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

n°3
Janv. 2026

ÉDITO

David Cluzeau
Président de l'UDES

L'année qui s'ouvre s'inscrit dans le prolongement d'une séquence dense et décisive pour l'UDES.

Pour la 3e fois consécutive, notre organisation est reconnue comme l'unique organisation patronale nationale et multiprofessionnelle de l'ESS, confirmant la légitimité de la voix que nous portons.

La signature du 10e accord national sur les transitions démographiques, négocié avec les cinq organisations syndicales de salariés représentatives et signé par quatre d'entre elles, illustre la vitalité du dialogue social dans l'ESS.

Notre mobilisation déterminée a également conduit le Gouvernement à s'engager à lancer un groupe de travail sur la taxe sur les salaires, enjeu majeur pour nos employeurs.

Je formule pour 2026 des vœux d'engagement collectif, de réussite et de persévérance.

Dialogue social. Signature de l'accord « Transitions démographiques »

Le 10e accord national de l'ESS a été signé. Premier en France à traiter des questions de la parentalité et de l'aidance en entreprise, ce texte est une innovation sociale.

Cet accord s'inscrit dans une dynamique collective portée par les partenaires sociaux pour anticiper la transition démographique, renforcer l'attractivité des employeurs de l'ESS et soutenir les branches dans la mise en œuvre de politiques sociales innovantes.

Aux côtés de David Cluzeau, président de l'UDES, Luc Mathieu secrétaire national de la CFDT, Frédéric Souillot secrétaire général de Force ouvrière, François Hommeril, président de la CFE-CGC et Cyril Chabanier, président confédéral de la CFTC ont signé le texte officiellement le 8 décembre 2025. *« A l'issue de 18 mois de débats et d'analyses pour construire un texte que chaque branche pourra demain s'approprier et décliner, l'enjeu est que chaque salarié qui entre dans l'ESS soit accueilli, accompagné et protégé tout au long de son parcours professionnel »* a déclaré David Cluzeau, président de l'UDES.

Salariés aidants, parents, séniors

Comment mieux accompagner les parents, les séniors et les aidants au travail ? Comment mieux insérer les jeunes et leur offrir des perspectives durables ? Cet accord cadre vise à répondre à ces questions et bien d'autres encore et à accompagner branches et entreprises de l'ESS afin de les rendre plus attractive.

Ainsi, l'accord encourage les 14 branches professionnelles et les entreprises directement affiliées à l'UDES – soit plus de 220 000 structures et leurs 2,7 millions de salariés – à proposer des solutions adaptées aux salariés aidants d'un proche en perte d'autonomie, aux salariés parents et aux salariés séniors.

A consulter : accord et guides

Projet de loi de finance ou PLF
Des débats législatifs en suspens
p.2

Conférence sociale
Travail et retraites, lancement des travaux
p.3

Outre-mer
L'UDES déploie sa présence en Guyane et en Guadeloupe
p.4

Projet de loi de finance ou PLF. Des débats législatifs en suspens

Alors que les débats sur le PLF se poursuivront en janvier, le Gouvernement semble avoir entendu l'UDES sur la taxe sur les salaires. Cependant l'Union s'inquiète toujours, en l'état, de l'impact des textes budgétaires sur les entreprises de l'ESS.

Après l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi de finance de la Sécurité sociale et le vote d'une loi spéciale en attendant la réouverture des débats autour du PLF en janvier, l'UDES peut dresser un premier bilan positif de ses actions auprès des parlementaires.

Annonce d'une grande réforme de la taxe sur les salaires

Dans ce contexte, l'annonce du Gouvernement de réformer sur la taxe sur les salaires découlent directement du plaidoyer de l'UDES, qui s'est articulé en trois volets :

- Un amendement structurant rédigé par l'Union, porté avec le Mouvement associatif, le Centre français des fondations et France générosités ;
- Une mobilisation parlementaire significative, aboutissant au dépôt de nos amendements par des députés de toutes sensibilités ;
- Un travail continu avec l'Administration et les ministres, qui a amené Amélie de Montchalin à annoncer l'ouverture du chantier dès janvier, confirmée par la suite par Jean-Pierre Farandou.

Au-delà de ce sujet majeur, les sept amendements portés par l'UDES ont été déposés à plus de 40 reprises, témoignant de l'activité intense de son réseau parlementaire.

La confirmation du risque d'un effet ciseaux pour les entreprises de l'ESS

En l'état, malgré certaines évolutions positives, la loi de finance de la Sécurité sociale adoptée et la copie sénatoriale du PLF confirment néanmoins la contraction du soutien public aux entreprises de l'ESS et l'augmentation de leurs charges :

- Hausse du coût du travail :

- Suppression de l'exonération de taxe d'apprentissage pour les organismes non-lucratifs ;
- Augmentation de la contribution patronale sur les ruptures conventionnelles et mises à la retraite ;
- Calcul de la part employeur des allègements de cotisations sur la base des minima de branche plutôt que sur le Smic.

- Instauration d'une contribution exceptionnelle de l'ordre de 2,05 % des cotisations collectées par les organismes complémentaires d'assurance maladie.

- Baisse du financement de la formation professionnelle :

- Baisse du nombre de Parcours emploi compétences (Pec) financés ;
- Suppression du volet national du Plan d'investissement dans les compétences (Pic) pour financer le maintien du soutien aux Missions locales et aux entreprises adaptées et l'atténuation de la baisse du soutien à l'Insertion par l'activité économique.

RDV institutionnels

20 novembre 2025
Aymeric Morin, chef du pôle social du cabinet du Premier ministre sur : enjeux budgétaires et participation de l'UDES à la gouvernance des caisses de Sécurité sociale

25 novembre 2025
Groupe d'études ESS du Sénat sur : enjeux budgétaires

8 décembre 2025
William Elman, conseiller Sport, vie associative et solidarité du Président de la République sur : enjeux budgétaires, stratégie nationale de l'ESS et caisses de Sécurité sociale

Conférence sociale. Travail et retraites, lancement des travaux

La première Conférence sociale, organisée par Sébastien Lecornu, s'est tenue le 5 décembre au Conseil économique, social et environnemental (Cese), en présence de la quasi-totalité des partenaires sociaux. Le rôle central du travail y a été affirmé comme un levier déterminant pour progresser sur la question des retraites. L'UDES sera partie prenante des travaux à venir.

Pour l'UDES, cette conférence doit être l'occasion de poser un diagnostic lucide et de faire émerger des solutions concrètes sur l'organisation du travail, sur l'adaptation des fins de carrière, la préservation des compétences et la gestion prévisionnelle des emplois. David Cluzeau, président de l'Union a rappelé que pour les employeurs de l'ESS, souhaite une approche responsable, cohérente et équilibrée.

L'UDES participera pleinement aux six journées d'ateliers prévues en 2026 et portera des propositions concrètes et réalistes au service d'une société plus solidaire et plus résiliente.

ZOOM SUR Les jeunes et la politique, un rapport complexe

A la veille des grands rendez-vous démocratiques (élections municipales de 2026, élections présidentielles en 2027), la Macif révèle les résultats d'une étude inédite sur le rapport des jeunes à la politique.

Réalisée avec le concours de Viavoice auprès de 2 500 jeunes âgés de 12 à 30 ans, l'enquête dessine les contours d'une génération partagée entre une méfiance vis-à-vis des institutions, et une volonté profonde de transformation sociale et environnementale. En voici quelques enseignements majeurs.

Les jeunes sceptiques sur le rôle des politiques

L'étude révèle tout d'abord une mise à distance par les jeunes des institutions traditionnelles. A titre d'illustration, 70 % d'entre eux expriment une méfiance à l'égard des responsables politiques et, bien que 68 % des jeunes envisageant d'aller voter aux municipales de 2026, la moitié d'entre eux estiment que les résultats cette échéance n'auront aucun impact sur leur quotidien. Les jeunes confèrent aujourd'hui aux marques, aux influenceurs et aux médias une capacité plus immédiate et concrète à "changer les choses" qu'aux responsables politiques, signe de la prépondérance des cultures numérique, marchande et médiatique dans les imaginaires.

Si les jeunes se révèlent défiants à l'égard de l'appareil politique, ils ne rejettent pas pour autant l'idée de s'engager puisque 64 % d'entre eux estiment que leur génération peut changer la politique. Ils expriment d'ailleurs une forte sensibilité à l'égard des enjeux de justice sociale et environnementale : près d'un jeune sur deux est indigné par la pauvreté et les inégalités, et un jeune sur quatre se dit révolté par rapport au dérèglement climatique. Le pouvoir d'achat et la sécurité apparaissent également parmi leurs préoccupations transversales.

Plus de détails.

Outre-mer. L'UDES déploie sa présence en Guyane et en Guadeloupe

L'UDES accueille deux nouveaux salariés pour développer son action en Guyane et en Guadeloupe. Leur présence aux côtés des délégations régionales insuffle une dynamique attendue et prometteuse.

En Guyane, les 494 établissements de l'économie sociale et solidaire emploient 4 768 salariés, soit 8,9 % des entreprises et 7,8 % de l'emploi local. En Guadeloupe, l'ESS emploie 12 125 salariés dans 1 230 établissements, soit respectivement 10,8 % de l'emploi et 9,7% des entreprises. L'UDES y renforce sa présence en y recrutant un et une chargé.e de mission sur chaque territoire.

A l'occasion de ces inaugurations, des rencontres et partenariats ont été initiés et renforcés. En Guyane, le délégué régional de l'Union, Jean-David Poquet, a convié les employeurs de l'ESS pour échanger sur leur santé mentale avec l'expertise de l'Aracte et du Service de prévention et de santé au travail. Les médias GuyaMag et Guyane la 1ère étaient au rendez-vous.

En Guadeloupe, par la voix de son délégué régional Eric Alexis, l'UDES a organisé un *afterwork* sur le renforcement de la voix des employeurs de l'ESS. La Cress, le groupement Pro'lisfa, le DLA départemental et Uniformation ont pu croiser leurs regards sur les enjeux de structuration, de mutualisation, d'accompagnement et de formation. L'UDES a également participé aux Journées de la cohésion sociale et a organisé un premier webinaire de sensibilisation à la mesure d'impact social.

En Martinique et à La Réunion, les délégations de l'Union ont souhaité déployer le dispositif SOS Employeurs ESS, en soutien aux employeurs de l'ESS en difficultés économiques.
Retrouvez l'actualité de l'UDES en régions.

Agenda

3 mars 2026
Rencontre régionale des employeurs engagés
Lyon (69) - Auvergne-Rhône-Alpes

5 mars 2026
La santé au travail dans l'ESS : un engagement collectif
Dunkerque (59) - Hauts-de-France

11 mars 2026
Rencontre régionale des employeurs engagés
Angers (49) - Pays de la Loire

Consultez l'agenda sur Événements | UDES

Nouveau projet stratégique de l'UDES 2025-2029

« Engager, transformer, représenter : l'UDES à l'heure du pacte patronal solidaire ». Dans son nouveau projet stratégique, l'UDES s'affirme comme la maison commune des employeurs de l'ESS et se fixe un cap clair pour renforcer leur représentativité, leur influence et leur ancrage territorial.

Fidélisation des salariés. Une conférence et un guide pratique pour se saisir des outils

Dans un contexte économique et social complexe et un marché de l'emploi tendu, l'UDES, la Caisse d'épargne et Natixis Interépargne ont uni leurs expertises pour réaliser organiser une conférence en ligne et un guide pédagogique sur les outils de fidélisation des salariés.
L'enjeu pour les entreprises de l'ESS est en effet de trouver les moyens d'attirer de nouveaux salariés et de fidéliser les présents par des moyens adaptés aux modèles économiques et aux valeurs des structures associatives, mutualistes et coopératives. Or l'intéressement et les dispositifs d'épargne salariales sont une réponse tout à fait adaptée aux structures de l'ESS.

Consultez le guide pratique
Visionnez la conférence

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 22 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 17 branches et secteurs professionnels. L'UDES défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 220 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés.
Pour plus d'informations : www.udes.fr | LinkedIn - UDES | YouTube - @UDESnationale | Crédits photo : UDES - Freepik

Cette lettre a été realisée avec le soutien de GROUPE VYV